



Compte-rendu du CSAL reconvoque du 22 avril 2024

Point 1/ : Aménagement des horaires d'accueil du public

Les horaires proposés suite à consultation des services :

3 matinées par semaine 8h45-12h15.

L'après-midi a été écarté suite aux contraintes horaires de fermeture de la compta.

Il y aura plus de souplesse dans la réception par les SIE et la TEA avec un accueil sur RDV ou pas.

Le CDIF recevra avec ou sans rendez-vous en période de déclarations.

Les horaires de l'accueil téléphonique seront de: 8h45-12h15 et de 13h30 à 16h.

Vote : CGT et Solidaires contre ; FO et CFDT abstention.

Questions diverses :

➤ Semaine en 4 jours :

La Direction se fait rassurante, elle présentera cette nouvelle modalité de travail après le CSAR (Comité Social de Réseau) du 9 juin.

Beaucoup de points et modalités d'applications ne sont pas aboutis, cette annonce soulève plus de questions qu'elle ne donne de réponse. !

Néanmoins, cette semaine en 4 jours sera optionnelle, réversible.

Au sein d'un même service : seuls certains agents pourront être volontaires et le jour non travaillé peut être différent d'un agent à l'autre.

Le télétravail sera limité à 1j / semaine.

Cette modalité de travail impliquera un volume de travail journalier important et les conditions de travail seront à surveiller de très près !!

Suite à une réunion des Chefs de Service (CDS) pour évoquer cette semaine en 4 jours, 3 services ont semblé-ils être intéressés : le PRS et 2 SGC ...Bien sur les agents n'ont pas donné leur avis eux !!!!

➤ Mouvements de mutation :

Ils sont attendus pour fin avril, cependant le mouvement local aura un peu de retard, car il intégrera les données de MOUV'RH. N'oubliez pas de joindre vos pièces justificatives pour prise en compte de toutes vos priorités !

Surtout en cas de difficultés suite aux résultats de mutation, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants syndicaux afin de trouver une solution adaptée à votre problème !

➤ Le devenir des PCE (Pole de Contrôle et d'Expertises)

La réflexion est toujours en cours sur les 3 missions du PCE. Un groupe de travail avec les CDS et le Contrôle Fiscal, se tenait à ce sujet à la Direction, ce lundi 22/04.
La nouvelle organisation ne sera effective qu'en 2025 ou au plus tard en 2026.

Le PCE de Corbeil aura un CDS durant l'été et la Direction est bien consciente des difficultés du service.

2 A stagiaires y sont affectés, alors que le PCE de Corbeil est déjà en difficulté !.

La Direction a indiqué que ces derniers ont fait une demande de poste auprès d'une Direction spécialisée et elle ne sait donc pas s'ils arriveront au PCE de Corbeil.

La DDFIP a apporté la précision suivante : sur les 31 stagiaires A affectés dans le 91, 16 ont fait une demande dans une Direction Spécialisée (DIRCOFI, DNEF ou la DG).

Pour cette raison, la plupart sont affectés en Contrôle Fiscal, ce qui perturbera moins les services s'ils ne rejoignent pas la DDFIP91.

➤ Le site Truffaut .

Les agents sont en TT ce jour (22/04).

La BIL et la CDS évaluent les possibilités de travail pour les jours suivants : salle de repli au Mazières et TT.

Le réglage du chauffage est vu ce jour.

La porte sera installée le vendredi 26 avril.

Les fontaines à eau seront installées lundi 29 avril .

Le suivi de ce site est faite en étroite collaboration avec le CDS, la BIL(Budget Immobilier Logistique) et la DDFIP .

**La CGT a alerté le médecin de Prévention et la DDFIP sur des conditions de travail inacceptables, dans le bruit, le froid et des odeurs de peinture inconfortables.
Suite à cette intervention, les agents ont été mis en TT, vendredi 19 et lundi 22 avril**

Signalez-nous toute situation de travail inacceptable et ne restez pas isolé, contactez-nous !